

Systeme d'évent pour appareil à granules

INSTALLATION INSTRUCTIONS

L'UNE DES PRINCIPALES CAUSES DES FEUX DE CHEMINÉE EST LE NON-RESPECT DES DÉGAGEMENTS OBLIGATOIRES (ESPACES D'AIR) AUX MATÉRIAUX COMBUSTIBLES. IL EST DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE QUE LE SYSTÈME D'ÉVENT À GRANULES SOIT INSTALLÉ CONFORMÉMENT AUX PRÉSENTES DIRECTIVES.

Ce tuyau d'évacuation SBI Division Venting pour appareil à granules est conforme aux normes NFPA 211, CSA B365, UL 641, CAN/ULC S609 et ULC/ORD C441.

Veillez lire les présentes instructions avant de commencer l'installation. Le fait de ne pas respecter les instructions d'installation du produit annulera la garantie du fabricant et peut avoir des conséquences sur votre assurance habitation et sur le statut d'inscription des normes UL et ULC.

NOTE IMPORTANTE : VOUS TROUVEREZ LE MANUEL ILLUSTRÉ COMPLET DES DIFFÉRENTES INSTALLATIONS DE SYSTÈME D'ÉVENT POUR APPAREIL À GRANULES SBI DIVISION VENTING DANS L'EMBALLAGE DES ITEMS SUIVANTS :

- Support de plafond
- Coupe-feu mural
- Coupe-feu de grenier
- Coupe-feu radiant

VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PRODUIT

La qualité et la fabrication des *tuyaux d'évacuation SBI Division Venting pour appareil à granules* s'illustrent par la reconnaissance accordée à ces produits par un organisme accrédité. Les exigences rigoureuses des normes UL et ULC en matière de test constituent la garantie d'un niveau de qualité constant touchant les normes des matériaux et de fabrication de ce système de cheminée.

De plus, la garantie de premier plan offerte sur les *tuyaux d'évacuation SBI Division Venting pour appareil à granules* démontre également notre confiance dans la qualité de ces produits. Merci d'avoir choisi la gamme SBI Division Venting!

Le *tuyau d'évacuation SBI Division Venting pour appareil à granules*, d'un diamètre de 3 po (76 mm) ou de 4 po (102 mm), est homologué selon les normes UL 641, CAN/ULC S609 et ULC/ORD C441 pour résister à une température de 300 °C (570 °F).

Ce produit doit être installé par un installateur de cheminée qualifié ou par un professionnel de la ventilation, conformément aux présentes instructions d'installation et d'entretien. Lisez attentivement ces instructions et familiarisez-vous avec le processus d'installation avant d'installer ce produit. Le fait de ne pas respecter les instructions peut annuler la garantie du fabricant, et avoir des conséquences sur le statut d'inscription de la norme associé à ce produit.

CODES DU BÂTIMENT ET PERMIS

Les critères d'installation doivent être conformes aux spécifications de la dernière version de la norme NFPA 211 (É.-U.) (Norme pour les cheminées, les foyers, les événements et les appareils brûlant des combustibles solides) ou CSA B365 (Canada) (Code d'installation pour les appareils de chauffage à combustible solide et les équipements) et à celles des codes du bâtiment locaux ou nationaux, selon celle qui a compétence en la matière. Il peut être nécessaire d'obtenir un permis avant d'installer ce système de cheminée. COMMUNIQUEZ TOUJOURS AVEC LE SERVICE MUNICIPAL DU BÂTIMENT ET LE SERVICE DES INCENDIES À PROPOS DES PERMIS, DES RESTRICTIONS ET DES EXIGENCES D'INSPECTION ET D'INSTALLATION DANS VOTRE RÉGION.

APPLICATIONS DU PRODUIT

Le *tuyau d'évacuation SBI Division Venting pour appareil à granules* est testé et homologué selon les normes UL 641, CAN/ULC S609 et ULC/ORD C441 à des fins d'utilisation avec des appareils à événement, homologués à granules de bois ou de maïs, et produisant des températures de gaz de combustion comprises entre 100 °C (212 °F) et 300 °C (570 °F).

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

Lorsque vous choisissez l'emplacement d'un poêle et d'un tuyau d'évacuation, vous devez tenir compte des règles de la norme NFPA 211 (É.-U.) ou CSA B365 (Canada).

Pour calculer la longueur de l'événement équivalente nécessaire pour votre installation, consultez le manuel d'utilisation du fabricant de votre appareil de chauffage à granules.

CODES ET DÉGAGEMENTS

Le tuyau d'évacuation SBI Division Venting pour appareil à granules est homologué par un organisme accrédité pour être utilisé comme évent pour les poêles à granules homologués. Le dégagement minimal entre l'évent pour appareil à granules et les matériaux combustibles est de 1 po (25 mm). Ce dégagement ne doit jamais être obstrué par un matériau isolant ou tout autre matériau combustible.

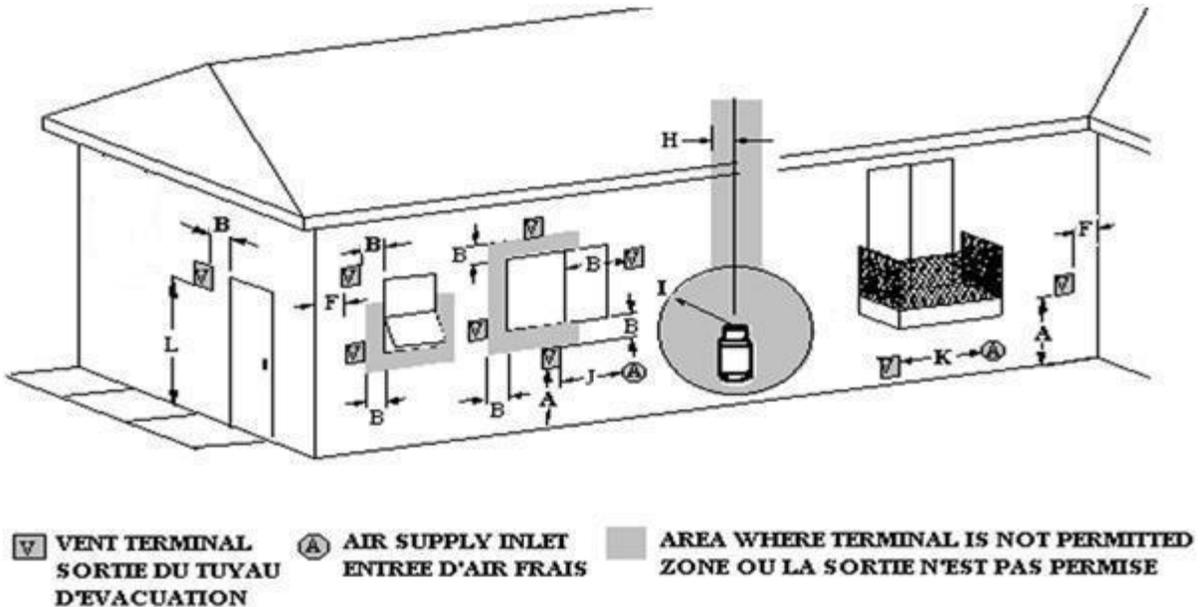
Emplacement de la terminaison

La terminaison ne devrait pas être localisée dans un endroit où les gaz d'échappement peuvent présenter un danger. Les gaz d'échappement peuvent atteindre 500 °F et peuvent causer des brûlures sérieuses.

ATTENTION: L'INSTALLATION D'UN GRILLAGE PARE-ÉTINCELLES SUR LA TERMINAISON DE L'ÉVENT EST OBLIGATOIRE.

Consultez la norme NFPA 211 (É-U) ou CSA B365 (Canada) pour en apprendre davantage sur les règlements relatifs à la distance de la terminaison murale par rapport aux fenêtres et aux portes. La terminaison murale d'un système doté d'un tirage mécanique, autre qu'un appareil à évacuation directe doit être située conformément aux spécifications suivantes.

Localisations permises d'une terminaison



Canada:

Lettre	Dégagement min.	Description
A	12" (30 cm)	Dégagement au-dessus du niveau du sol ou de toute surface adjacente pouvant supporter la neige, la glace ou les débris.
B	39" (100 cm)	Dégagement autour d'une fenêtre ou d'une porte qui peut s'ouvrir.
F	39" (100 cm)	Dégagement d'un coin ou d'un mur adjacent.

H	39" (100 cm)	Dégagement de chaque côté à partir du centre d'un régulateur/compteur à gaz et se prolongeant verticalement à 15 pi.
I	12" (30 cm)	Dégagement au-dessus du niveau du sol ou de toute surface adjacente pouvant supporter la neige, la glace ou les débris.
J	39" (100 cm)	Dégagement autour d'une fenêtre ou d'une porte qui peut s'ouvrir.
K	72" (183 cm)	Dégagement d'une entrée d'air mécanique.
L	84" (213 cm)	Dégagement au-dessus d'un trottoir revêtu ou d'une entrée revêtue située sur une propriété publique. Une sortie ne doit pas être installée au-dessus d'un trottoir ou d'une entrée revêtue située entre deux maisons unifamiliales et utilisée par les deux habitations.
	39" (100 cm)	Dégagement par rapport à la limite de la propriété.
		Aucune terminaison murale ne peut se trouver en-dessous d'une véranda, d'un patio ou d'un balcon.

Aux États-Unis :

- Pas moins 36" (91 cm) au-dessus de toute prise d'air forcé située à moins de 120" (305 cm).
- Pas moins de 48" (122 cm), horizontalement et en dessous, ou 12" (30 cm) au-dessus d'une fenêtre, porte, ou toute autre prise d'air fonctionnant par gravité.
- Pas moins de 24" (61 cm) d'une bâtisse adjacente et au moins 84" (213 cm) au-dessus du trottoir si la terminaison est adjacente à une voie publique.
- À plus de 12 pouces (30 cm) au-dessus du niveau du sol.
- La terminaison ne peut être située au-dessus d'un compteur de gaz/régulateur dans un rayon de 3 pieds (91 cm) de la ligne centrale du régulateur.
- À plus de 6 pieds (1,8 m) de la sortie d'évent d'un régulateur de gaz.
- D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Voir NFPA 211 pour plus d'information.

INSTALLATIONS APPROUVÉES

L'utilisation de pièces ou de matériaux non spécifiés dans ce manuel d'installation pourrait avoir des conséquences sur l'homologation du système et conduire à l'annulation de la garantie du présent *système SBI Division Venting pour appareil à granules*. N'essayez pas de mélanger des composants ou des parties de tuyaux SBI Division Venting avec des produits de fabricants différents. N'utilisez jamais de pièces endommagées ou modifiées.

CONSIDÉRATIONS LIÉES À LA SÉCURITÉ

Mise en garde : Les extrémités des sections de cheminée, bordures de chapeau, ensembles de solins de toit, tés et autres composants peuvent être coupantes. Il est fortement recommandé de porter des gants pendant l'installation.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Ce système d'évent pour appareil à granules doit être installé et entretenu par un installateur de cheminée qualifié ou par un professionnel de la ventilation. Les critères d'inspection et d'entretien doivent être conformes aux normes du bâtiment locales ou nationales, selon la norme qui a compétence en la matière. Il est recommandé d'utiliser un formulaire d'inspection et de prendre des notes que vous pourrez examiner avec le propriétaire.

Procédures de nettoyage

Calendrier – Ce dispositif d'évacuation doit être vérifié et nettoyé tous les ans ou selon les instructions du fabricant du poêle. Cette procédure permettra d'assurer la sécurité du propriétaire et elle est nécessaire pour répondre aux exigences de garantie des *tuyaux d'évacuation SBI Division Venting pour appareils à granules*. Pendant la saison de chauffage, le système d'évacuation doit être inspecté au moins tous les deux mois pour déterminer s'il y a une accumulation de crésote. Si c'est le cas, cette accumulation doit être éliminée pour réduire le risque d'un feu de cheminée.

Nettoyage – Il est recommandé de nettoyer le système d'évent pour appareil à granules après chaque saison de chauffage. Pendant l'été, l'air est plus humide et avec une circulation d'air minimal le système d'évent, la crésote et/ou la suie restante dans les conduits peut produire un acide qui accélérera le processus de corrosion de l'acier et peut le perforer prématurément. Faites nettoyer le système d'évent pour appareil à granules par un ramoneur professionnel à l'aide d'une brosse en plastique.

Pour nettoyer le système d'évacuation, veuillez procéder de la manière suivante :

1. Retirez le chapeau en desserrant le collier de serrage.
2. Choisissez la brosse de ramonage en plastique de la taille appropriée pour nettoyer la cheminée.
3. Dans certains cas, le nettoyage pourra nécessiter le retrait du poêle et le démontage du raccord afin d'inspecter minutieusement et de nettoyer les pièces qu'il est impossible d'atteindre autrement.
4. Inspectez et nettoyez le chapeau de cheminée en desserrant le collier de serrage. Des pare-étincelles et d'autres grilles peuvent être nécessaires ou obligatoires dans certaines régions, mais peuvent être obstrués par des cendres volantes ou par l'humidité qui gèle dans des régions où la température ambiante est basse.
5. Réinstallez le chapeau de cheminée.
6. Avant d'utiliser le poêle pour faire un premier feu, consultez les instructions d'utilisation de l'appareil.

Distribué par :

Cheminées Olympia du Canada Inc.

250, rue de Copenhague Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) Canada, G3A 2H3
418 870-1305